**Sentiment linguistique et sentiment de la langue après Saussure :**

**l’apport de Gustave Guillaume**

Philippe Monneret (Université Paris-Sorbonne, EA 4509 STIH)

*À Olivier Soutet*

Si le sentiment linguistique est envisagé comme un concept possiblement opératoire en linguistique, c’est en premier lieu parce que l’on présume qu’il permet d’atteindre la réalité de la langue. Chez Saussure comme chez Guillaume, cette réalité est celle d’un *système* puisque, pour tous deux, la langue *est* un système. Pour faire apparaître la particularité de la conception guillaumienne du sentiment linguistique par rapport à celle de Saussure, la façon dont chacun d’eux conçoit le « système de la langue » gagne donc à être examinée. Car si le sentiment linguistique est un sentiment de la langue et si la langue est un système, le sentiment linguistique est, au fond, le *sentiment d’un système* – le sentiment du système qu’est la langue. Mais comment comprendre cette expression ? Que peut bien signifier *avoir le sentiment d’un système* ?

Au début d’un article intitulé « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? » (Guillaume 1964 [1952] : 220-221), Guillaume affirme clairement la nature de sa filiation à l’égard de Saussure. S’il s’inscrit dans la perspective saussurienne, c’est parce qu’il prend en charge – sans doute à ses yeux plus sérieusement que Saussure lui-même – la dimension du « mécanisme de la langue » ou du « système » :

Un large courant d'approbation a accueilli en 1916, quand parut le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, l'opinion qu'y professe l'auteur que la langue est un système et doit être étudiée en elle-même comme telle […]. Lecteur dès son apparition du *Cours de linguistique générale* de Saussure, il nous a semblé, dès ce moment, et toujours depuis, que la tâche de la preuve et de l'explication complète en la matière était un legs du maître à ses disciples. Ce sentiment, durant plus de trente ans, a inspiré l'ensemble de nos recherches et aujourd'hui encore il inspire cette étude.

Cet intérêt pour la question du système est assez caractéristique de la première réception du *Cours de linguistique générale* en ce qu’elle révèle une indifférence à l’égard de ce qui fut reconnu plus tard comme la nouveauté de la linguistique saussurienne (avec des notions comme celles de valeur, de différence, d’opposition, de sémiologie, etc. ; voir Puech 2005). D’ailleurs, Guillaume estime que ce concept de système se trouve antérieurement chez Meillet[[1]](#footnote-1). Or si le système que Guillaume se donne comme objet d’investigation en tant que disciple de Saussure est compris au même sens que celui de Meillet, il ne s’agit évidemment pas du système au sens *sémiologique* que lui donne Saussure, c’est-à-dire d’un système de « pures valeurs » dominé par le principe de l’arbitraire du signe, puisque Saussure est précisément l’introducteur de cette nouvelle conception du système dans le champ linguistique. Ce que Guillaume envisage sous le concept de système renvoie plutôt à l’idée d’une systématique, au sens d’une rationalité systémique. D’où l’idée que le linguiste doit chercher à « démontrer, prouver que la langue est un système, déceler sous le désordre apparent des faits linguistiques, sous leur contradiction sensible, l'ordre secret qui en fait la trame » (Guillaume 1964 : 221).

En dépit d’une filiation déclarée à l’égard de Saussure, la conception guillaumienne du système diverge donc radicalement du système au sens saussurien[[2]](#footnote-2). Toutefois cette divergence à l’égard du concept de système n’exclut pas, peut-être, au moins un point de rencontre au sujet du sentiment linguistique. Si l’ordre qui fait la « trame » de la langue est « secret », comment pourrait-il être accessible au sentiment linguistique ? Ou bien faut-il comprendre que cet ordre est secret parce que la conscience n’y a pas accès ? Mais, chez Saussure, la dimension sociale du système de la langue, liée à la théorie de la valeur et au principe de l’arbitraire du signe, empêche également que les sujets parlants aient la conscience de ce système. Il resterait à savoir si ces empêchements, dont le mot *sentiment* permet de rendre compte[[3]](#footnote-3), sont de même nature.

Ce premier aperçu des difficultés que l’on rencontre à l’examen comparé des positions de Guillaume et Saussure sur la question du sentiment linguistique suffit à montrer que cette question gagne à être examinée plus attentivement. L’objet du présent propos sera surtout de décrire le point de vue de Guillaume au sujet du sentiment linguistique – ce qui, à ma connaissance, n’a pas encore été fait[[4]](#footnote-4) –, et de le confronter à ce que d’autres chercheurs ont établi quant au rôle du sentiment linguistique dans la pensée saussurienne. L’étude sera fondée sur un ensemble d’occurrences du terme *sentiment* constitué automatiquement à partir de la base de données Gustave Guillaume[[5]](#footnote-5) et complété par l’examen de plusieurs autres ouvrages, non inclus dans cette base de données[[6]](#footnote-6). De cet ensemble d’occurrences du terme *sentiment*, après élimination des emplois qui ne réfèrent pas au sentiment linguistique[[7]](#footnote-7), se dégagent assez nettement trois ensembles.

Le premier ensemble est compatible avec l’image que donnent les études disponibles au sujet du sentiment linguistique au sens saussurien. On constatera cependant que, chez Guillaume, la notion de sentiment linguistique semble plus souvent convoquée[[8]](#footnote-8), et cela dès les premières publications – bien que cette notion, dans le corpus guillaumien, n’ait, pas plus que chez Saussure, le statut d’un concept métalinguistique assumé comme tel[[9]](#footnote-9). L’examen des variétés d’attestations du sentiment linguistique dans ce premier ensemble permettra de comprendre que la mobilisation du sentiment linguistique par Guillaume est conditionnée par sa perspective « mentaliste » ou – dans le vocabulaire contemporain – *cognitive* et que, par suite, le sentiment linguistique n’est pas seulement, pour Guillaume, une notion à vocation épistémologique mais une notion opératoire dans la description des langues.

Les deux autres ensembles paraissent radicalement incompatibles avec la conception saussurienne du sentiment linguistique. L’un parce qu’il oblige à prendre en considération la *qualité* du sentiment linguistique, au sens où il apparaît que Guillaume admet la possibilité d’un sentiment linguistique fautif, ce qui est assez courant à son époque (par exemple, comme on le verra, chez Damourette et Pichon). Or il semble bien que, pour Saussure, la notion de sentiment linguistique englobe tout ce que le sujet parlant est susceptible de ressentir au sujet de la langue, ce qui exclut l’idée d’un sentiment linguistique fautif dont il conviendrait, pour le linguiste, de ne pas tenir compte dans sa description de la langue – ou tout au moins d’en tenir compte d’une manière différenciée par rapport au sentiment linguistique juste. La mobilisation du concept d’analogie pour l’explication de certains changements implique, comme on le sait bien, que la « faute » d’aujourd’hui puisse devenir la réalité linguistique de demain. On examinera donc ce que la postulation d’un sentiment linguistique fautif change à la définition générale du sentiment linguistique.

L’autre ensemble de références incompatibles avec le sentiment linguistique au sens saussurien constitue vraiment l’originalité du point de vue de Guillaume sur cette question. Il repose sur l’idée que le sentiment linguistique des sujets parlants ne peut porter sur autre chose que les effets de sens en discours et, par conséquent, que les sujets parlants n’ont pas accès au plan de la langue, donc qu’ils n’ont pas accès à la réalité de la langue, que seul le linguiste (au sens où le conçoit Guillaume) est apte à percevoir. La lecture de Guillaume conduira donc à distinguer le sentiment linguistique du sentiment *de la langue*, ce dernier permettant de comprendre peut-être ce en quoi pourrait consister le « sentiment d’un système ».

**1. Le sentiment linguistique comme concept opératoire d’une linguistique mentaliste**

Comme le rappelle ici-même Gilles Siouffi, la notion de sentiment linguistique implique, chez Saussure, celle de sujet parlant – au sens où, au moins en première analyse, le siège supposé du sentiment linguistique est le sujet parlant – et, en outre, ce sentiment éprouvé par le sujet parlant constitue le « réel » de la langue : « ce qui est dans le sentiment des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque, c’est la signification et on pourra dire alors que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque » (II R 42/ SM II 61, Engler, I : 238). Cette idée est parfois reprise par Guillaume, qui, encore une fois, se présente sur ce point comme un continuateur de Saussure. Tel est le cas, par exemple, dans cette citation où Guillaume déclare partager avec Saussure l’idée que l’explication historique doit être clairement distinguée de l’explication systématique[[10]](#footnote-10) :

L'explication comparatiste diffère plus qu'on ne l'imagine de l'explication historique. Elle tient compte bien davantage de ce que sur la formation historique s'est greffée continuellement une formation systématique qu'il convient de discerner aussi clairement que la première. Cette formation systématique est quelque chose comme l'idéal greffé sur le sauvageon de la réalité. Cette greffe du systématique sur l'historique, et ses conséquences qui sont immenses, n'a pas été bien observée par les historiens. Les comparatistes en ont une aperception plus intense. Et les distinctions de base ordinaires de la grammaire comparative sont, à y regarder de près, des distinctions de systématique. Le systématique est du reste la chose, la seule chose dont le sujet parlant ait le sentiment, et, par là, la véritable réalité linguistique. L'histoire échappe au sujet parlant, et il tend continuellement à la révoquer au bénéfice d'une systématique qu'il invente. Ainsi, continuellement, l'historique se démet devant le systématique. Saussure a dit des choses capitales. Il n'a pas tout dit. Et on le comprendra mieux lorsque ce qu'il n'a pas dit aura été dit. (Guillaume 1997 [1951-1952]  : 221)

En concevant sa tâche comme dévolue à l’étude du système de la langue – ou plus précisément des systèmes qui constituent le système de la langue – Guillaume prétend poursuivre le projet saussurien au-delà de l’état où Saussure l’a laissé. On notera que Guillaume semble assumer cette idée que le sentiment linguistique éprouvé par le sujet parlant, et qui constitue la réalité de la langue, est bien, comme on l’a déjà noté, le sentiment d’un système, ou d’un plan systématique : « le systématique est […] la seule chose dont le sujet parlant ait le sentiment, et, par là, la véritable réalité linguistique ». Pour clarifier ce point, il convient d’observer quelques exemples, qui seront choisis dans l’un des domaines de prédilection de la psychomécanique du langage : le système de l’article[[11]](#footnote-11).

Dès son premier livre, en 1919, *Le problème de l’article et sa solution dans la langue française*,Guillaume mobilise, dans ses analyses, le sentiment linguistique du sujet parlant. La notion n’est pas introduite au titre d’un paramètre général de l’épistémologie linguistique, mais comme un facteur d’explication des emplois observés. Ainsi, au sujet de l’anaphore associative, Guillaume écrit :

Un des effets réguliers de la description d'images ainsi arrêtées à une certaine profondeur dans l'esprit par un rapport associatif, est de communiquer un sentiment de continuité. Impression qui n'est rien d'illusoire, puisque c'est en vertu d'une association d'images que les choses décrites demeurent sur les plans profonds de la pensée (Guillaume, 2012 [1919] : 162).

De même, à propos de l’emploi en « actualité stricte » de l’article indéfini dit de « relief impressif » :

Les conditions qu'elle implique sont les suivantes. Le sujet parlant a le sentiment qu'une certaine image n'existe pas dans l'esprit du sujet écoutant. Il entreprend de l'y mettre. Ex. : Dorez tout ce paysage d'*un* large rayon de soleil ; semez partout *des* ruines anciennes et modernes, *des* églises sur tous les sommets (Guillaume, 2012 [1919] : 189).

Le dernier exemple que je citerai concerne l’article zéro, dit « de transition incomplète » :

La transition incomplète suppose le nom saisi à mi-chemin entre l'état de puissance et l'état d'effet. Elle permet d'obtenir par une sorte de demi-achèvement de l'idée certaines nuances dont il incombe à l'article zéro de suggérer le sentiment (Guillaume, 2012 [1919] : 283).

La notion de sentiment vise bien à désigner ce que le sujet parlant éprouve lors de l’emploi de telle ou telle forme : un « sentiment de continuité » (produit par l’article défini en emploi d’anaphore associative), le « sentiment éprouvé par le sujet parlant qu’une image n’existe pas dans l’esprit du sujet écoutant » (produit par l’article indéfini), un « sentiment de demi-achèvement de l’idée » (produit par l’article zéro). Puisqu’il est un « linguiste psychologue »[[12]](#footnote-12), Guillaume décrit l’emploi des articles du français selon un ensemble d’opérations mentales, qu’il déduit d’une part de son cadre théorique général – l’hypothèse selon laquelle l’article émerge en français pour marquer une différence entre le nom « en puissance » (ou en langue, indépendamment de son emploi) et le nom « en effet » (ou en discours, c’est-à-dire employé dans un énoncé) –, d’autre part de son observation des effets de sens produits par les articles dans les textes. Il n’est pas surprenant que le sentiment linguistique, ainsi conçu, joue un rôle essentiel dans une perspective de type mentaliste, ou si l’on préfère cognitive – ce qui n’est guère concevable dans une orientation sémiologique (la langue comme système de valeurs pures). Cependant, on notera que la perception et l’analyse de ces effets de sens procèdent du sentiment linguistique du linguiste, c’est-à-dire de Guillaume lui-même. Et c’est à juste titre que Roch Valin, dans sa préface au *Problème de l’article et sa solution dans la langue française*, note que « Les "effets de sens", comme il [Guillaume] les appellera plus tard, y sont analysés avec une acuité telle de sentiment linguistique qu'aujourd'hui encore la plupart de ses analyses continuent de forcer l'admiration » (Valin 1975 : XIII). Finalement, le sentiment linguistique du sujet parlant se décrit comme un ensemble d’opérations mentales reconstruites par le linguiste à partir de son propre sentiment linguistique, dont il est supposé qu’il possède une finesse, ou une « acuité » comme l’écrit Valin, que ne partagent pas tous les sujets parlants. Mais la question de la qualité du sentiment linguistique sera abordée plus loin.

Il reste encore, pour rendre compte de ce que peut nous enseigner le premier Guillaume, celui du *Problème de l’article*, à considérer l’enjeu théorique du sentiment linguistique. Car Guillaume n’est pas « psychologue » uniquement lorsqu’il émet des hypothèses cognitives sur le fonctionnement des articles ; il l’est aussi dans le cadre théorique qu’il élabore pour expliquer l’émergence de l’article :

L’article prend valeur relativement à un problème qui n’existe pas seulement pour l’esprit d’un peuple, mais universellement pour l’esprit humain, par le fait même du langage. Ce problème date du jour où un esprit d’homme a senti qu’une différence existe entre le nom avant emploi, simple puissance de nommer des choses diverses, et diversement concevables, et le nom qui nomme en effet une ou plusieurs de ces choses. Il s’est posé avec plus de force à mesure que ce sentiment devenait plus net, et il a été résolu, à un moment donné, dans nombre de langues, par l’invention de relations systématiques entre le nom virtuel et le nom réel. Les articles sont, dans la langue, le signe apparent de ces relations (Guillaume, 2012 [1919] : 22).

Le changement linguistique lui-même (passage d’une langue sans article à une langue avec article) apparaît donc comme conditionné par le sentiment linguistique : le problème de l’article « date du jour où un esprit d’homme a *senti* qu’une différence existe entre le nom avant emploi […] et le nom qui nomme en effet une ou plusieurs de ces choses ». Ici encore, un déplacement par rapport à Saussure est aisément repérable : dans ce passage, Guillaume impute bien le changement à « *un* esprit d’homme », pas à une masse parlante, ni à une collection d’individus. Mais le « système » de l’article n’est pas encore élaboré à cette date précoce.

Dans l’analyse du système de l’article que Guillaume développe ultérieurement, d’autres types d’interventions du sentiment linguistique sont repérables :

Le soldat qui ne veut pas qu'on le plaigne et qui, selon la version explicative donnée par Damourette et Pichon, répond avec fierté : *Un soldat français sait résister à la fatigue*, a le sentiment, dont il ne s'abstrait pas, d'énoncer un jugement qui concerne sa personne et qui est par là infléchi en direction du singulier […] (Guillaume 1964 [1944] : 153).

La nuance qui sépare les deux généralisations, confiées l'une à l'article *un*, représentatif de la tension 1, et l'autre à l'article *le*, représentatif de la tension 2, est celle, dont les Français ont un juste sentiment naturel, qui se marque entre : *Un homme droit est celui qui ne trompe ni autrui ni lui-même* et *L'homme droit est celui qui*… etc. (Guillaume 1964 [1945] : 168]

Il est notable que les Français ont un vif et délicat sentiment des nuances communicables au moyen de l'alternance psychologique-historique zéro / *le*. Exemples : *Ils tenaient l'avidité pour chose basse. Une telle conception d'économie politique est devenue très arriérée*. C'est une autre idée que : *une telle conception de l'économie politique* (Guillaume 1992 [1938-1939] : 297-298).

Ici, Guillaume adopte non plus la perspective de la description des processus mis en œuvre par le sujet parlant lors de la production ou de la compréhension de tel ou tel article, mais la perspective du *système* de l’article. Le sentiment linguistique, grâce auquel certaines des articulations de ce système sont perçues (ou produites), est donc plus classiquement assigné à des ensembles de sujets parlants : le linguiste présume que tout soldat (qui ne veut pas qu’on le plaigne) ou tout Français éprouvera le sentiment linguistique décrit, qui consiste en une certaine nuance sémantique (qui se dégage elle-même sur le fond d’un contraste – les positions, chez Guillaume, sont aussi importantes que les oppositions). Bien entendu, la difficulté de ce genre de postulation réside dans le fait que Guillaume n’a au fond aucune garantie que le sentiment linguistique qu’il prétend identifier est en effet présent chez l’ensemble des sujets parlants. Il *peut* l’être, car les contrastes que ces nuances révèlent sont permis par la langue française. Mais pas nécessairement pour tous les locuteurs. Que fera-t-on du sentiment linguistique d’un sujet qui ne perçoit aucune différence entre *un soldat français sait résister à la fatigue* et *le soldat français sait résister à la fatigue*? Que faire du sentiment linguistique d’une personne qui en cours d’apprentissage d’une langue ? Que faire du sentiment linguistique des enfants ? Que faire du sentiment linguistique d’un psychotique ? Ces questions, auxquelles on ne répondra que d’une manière globale, nous conduisent à examiner le problème délicat de la qualité du sentiment linguistique.

**2. Un sentiment linguistique sans qualité ?**

Le problème de la qualité du sentiment linguistique n’existe pas chez Saussure. Tout ce qui provient des sujets parlants est une réalité de la langue : « Rappelons-nous que tout ce qui est dans le sentiment du sujet parlant est phénomène réel » (Saussure 2002 : 185). Cette solution très englobante, à laquelle il est évidemment possible de se tenir[[13]](#footnote-13), permet d’éviter certaines difficultés mais présente l’inconvénient de passer sous silence des questions intéressantes (mais aussi embarrassantes).

L’une des façons les plus simples de comprendre en quoi le sentiment linguistique est le « sentiment d’un système » consiste à définir le système d’une langue comme un réseau d’analogies. Ce qui donne au sujet parlant un « sentiment » à l’égard d’une forme quelconque, c’est que cette forme est nécessairement perçue par le sujet parlant, sans qu’il en ait (nécessairement) conscience, comme un élément appartenant à une série analogique, c’est-à-dire comme un élément présentant une régularité de quelque nature qu’elle soit. Nyckees (2008 : 16) présente très justement la notion de sentiment linguistique chez Saussure de la façon suivante :

Nous définirons le sentiment linguistique tel que l’entend Saussure comme le produit de l’analyse spontanée que la conscience (linguistique) opère sur les attestations enregistrées dans la mémoire (linguistique). Cette « analyse » n’a d’autre fonction que de produire des « analogies », c’est-à-dire de détecter des régularités sémiologiques permettant de passer mécaniquement de trois valeurs attestées (associations signifiant-signifié) à une quatrième – ou plus simple ou plus composée – inférée des précédentes, dès lors que deux de ces quatre valeurs peuvent être considérées comme inférées des deux autres selon une règle déterminée.

Si, aujourd’hui, ce type de compréhension du sentiment linguistique comme sentiment conditionné par des analogies ne semble se heurter à aucune objection majeure, tel n’était pas le cas au XIXe siècle. Il convient donc de rappeler que le statut de l’analogie linguistique a considérablement évolué au cours du XIXe siècle pour saisir en quoi le point de vue saussurien sur cette question est novateur. Dans le cadre de la grammaire historique et comparée, chez Scherer par exemple[[14]](#footnote-14) (mais on trouve encore le même genre de considérations chez Victor Henry ou chez Bréal), l’analogie est vue principalement comme un processus négatif de nivellement de la langue, qui crée des régularités étrangères à la nature profonde de l’idiome – les bonnes régularités, naturelles, corporelles, étant celles que décrivent les lois de l’évolution phonétique[[15]](#footnote-15). Les langues modernes, polluées par l’analogie, sont donc, dans une telle perspective, une dégénérescence des langues anciennes. Cette axiologie négative conférée à l’analogie, par opposition aux lois phonétiques, disparaît avec les néogrammairiens, notamment sous l’influence de Herman Paul. La compréhension nouvelle de l’analogie, désormais reconnue comme processus psychologique permettant des régularisations sémiologiques, est probablement liée au fait que le mouvement néogrammairien s’est développé dans un croisement du comparatisme avec la psychologie herbartienne[[16]](#footnote-16) (voir Samain, 2014). Saussure s’inscrit donc dans le sillage de la conception néogrammairienne de l’analogie, en introduisant toutefois (Saussure, 1967 [1916] : 226-227) une distinction judicieuse entre la continuité du changement phonétique (la forme nouvelle se substitue à la forme ancienne) et la contiguïté qui caractérise l’analogie (existence d’un temps de concurrence entre la forme héritée et la forme analogique). Tout le reste, notamment l’idée que l’analogie émerge dans la parole avant de s’inscrire éventuellement dans la langue, se trouve déjà chez Paul. Pour Saussure, donc, l’analogie est reconnue comme un processus majeur du changement linguistique – ce qui implique que les structures analogiques caractérisent également les états synchroniques :

Une langue quelconque à un moment quelconque n’est pas autre chose qu’un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut qu’on ne peut que les deviner (Saussure 2002 : 161).

Cependant, la dimension axiologique que véhiculait l’analogie refait surface sous une autre forme, en France, à la fin du XIXe siècle, dans le climat nationaliste qu’emblématise l’Action française. Et précisément sous la forme du sentiment linguistique. En effet, le sentiment linguistique fait partie intégrante du sentiment national qui caractérise ce nationalisme, maurassien. L’*Essai de grammaire de la langue française* en constitue un témoignage évident – l’admiration de Pichon pour Maurras est bien connue. Par exemple, à propos de l’analyse par Meyer-Lübke de l’accord au masculin de *grand* dans l’expression « Catherine le Grand », Damourette et Pichon écrivent :

M. Meyer-Lübke (*Grammaire des Langues romanes*, Tome III), fait à propos de *grand* une remarque qui montre combien il est imprudent de vouloir tirer de son propre crû des explications sur des finesses d’une langue autre que sa langue maternelle. Cet auteur écrit en effet : “ Si le français moderne, dit Catherine le Grand, c’est purement et simplement parce que le Grand est une formule qui est ajoutée au nom des princes remarquables sans que celui qui parle se représente avec précision le sens originaire et le rapport grammatical de cette formule avec le nom propre ”. Cette affirmation dogmatique est stupéfiante : jamais on ne s’exprime ainsi en français actuel (Damourette et Pichon, 1930-1950 [1968] I, § 251, p. 293, note 2).

Meyer-Lübke, allemand, ne saurait disposer d’un sentiment linguistique fiable pour le français.

De même pour Spitzer, stigmatisé dans un paragraphe sur l’emploi des pronoms, illustré par une série d'exemples du type « Lundi, Claude et *moi* sommes allés au cours » :

On voit combien M. Spitzer est mal fondé à venir dire [dans le numéro de 1937 du *Français moderne*] que ce tour, à notre époque, "appartient plutôt à la langue écrite", et qu'il est compassé, et qu'il est solennel ! nouvel exemple du danger qu'il y a pour des étrangers à juger de questions d'usage que seuls des nationaux sont en état de comprendre sainement, tant du fait de leur plongeure continue dans l'ambiance idiomatique que de celui de la communion de leur sentiment linguistique avec les participants à l'idiome. (Damourette et Pichon, 1930-1950 [1968] VI, § 2418, p. 384)

Et on pourrait multiplier les citations du même ordre : pour Damourette et Pichon, seul un Français possède un sentiment linguistique de bonne qualité.

Guillaume, pour qui les auteurs de l’*Essai de grammaire de la langue française* sont des interlocuteurs réguliers, ne les suit pas sur cette pente[[17]](#footnote-17). Mais certaines de ses remarques indiquent que, sur d’autres plans, il n’est probablement pas hostile à l’idée que le sentiment linguistique d’un sujet parlant puisse être plus ou moins adéquat au système de la langue. Par exemple, lorsqu’il écrit, dans les citations données plus haut au sujet de l’article, que « les Français ont un vif et délicat sentiment des nuances communicables au moyen de l'alternance psychologique-historique zéro / *le* » ou que « les Français ont un juste sentiment naturel » du contraste entre les emplois génériques de l’article défini et de l’article indéfini, il ne déclare pas explicitement que ces sentiments linguistiques ne sont pas accessibles aux locuteurs qui ne sont pas français, ou francophones, mais cette idée est tout de même sous-jacente à son propos : dire que les Français ont un sentiment « juste », « vif » ou « délicat » de certaines nuances de leur langue présuppose que ce sentiment est de moins bonne qualité pour les sujets qui ne sont pas français. De même, à propos de certains cas d’alternance entre imparfait et passé simple :

La traversée de la ligne du temps ressortit à la décadence. Réduite à cette traversée (sans plus), la décadence est minimale et voisine de zéro. C'est celle qu'on a dans *Un instant après, la bombe éclatait*. La décadence minimale alterne aisément - l'alternance est quasi libre - avec la décadence nulle rendue par le prétérit défini : *Un instant après, la bombe éclata*. La nuance issue du temps changé, nuance dont les Français ont le sentiment, est de l'ordre non pas de l'expression dont le prétérit défini satisfait l'exigence, mais de l'expressivité, à certaine exigence de laquelle l'imparfait satisfait mieux (Guillaume 1964 [1955] : 255, note 16).

On dira également bien, mais avec une nuance dont les Français ont le juste sentiment : *Le lendemain Pierre arrivait*, et *Le lendemain Pierre arriva*. (Leçon du 2 mars 1944 ; Guillaume 1990 [1943-1944] : 194).

Bien sûr, il arrive aussi que Guillaume ne fasse pas explicitement référence aux « Français » mais d’une manière plus générale aux « sujets parlants » :

Les sujets parlants ont le sentiment vif de la différence existant entre *faire fête* et *faire la fête* (Guillaume 1982 [1956-1957] : 209).

Il reste que, même dans ces cas, le sentiment visé est très probablement celui du sujet parlant qui présente un sentiment linguistique fiable, ce dont l’expression « les Français » (dont le référent – évidemment problématique – n’est pas interrogé, bien entendu) vise ailleurs à rendre compte. Les occurrences dans lesquelles le mot *sentiment*, au sens du sentiment linguistique, est accompagné d’un adjectif du type *vif* ou *juste*, sont très nombreuses dans le corpus guillaumien. Et je doute que cela soit le cas chez Saussure. Comment expliquer cette différence ?

On l’a vu, l’axiologie liée au sentiment linguistique chez Guillaume n’est pas, comme dans le cas de Damourette et Pichon, liée à une forme de maurrassisme linguistique. La différence qu’elle marque avec le point de vue saussurien pourrait s’expliquer d’une manière très simple : Saussure est un néogrammairien, pas un spécialiste de linguistique française ; Guillaume lui, en dépit de quelques exceptions (dont *L’architectonique du temps dans les langues classiques* et la théorie des aires glossogéniques élaborées dans les dernières *Leçons*, théorie qui suppose la comparaison des systèmes de plusieurs langues), a concentré l’essentiel de ses recherches au français. Or la prise en compte des langues anciennes dans la perspective néogrammairienne exclut – hormis comme principe théorique général – l’intervention d’un sentiment linguistique pour ces langues, c’est-à-dire d’un sentiment linguistique éprouvé par le linguiste qui les étudie. Le Saussure du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* connaissait bien le gotique ou le lituanien ancien, mais on peut douter qu’il éprouvât un sentiment linguistique lié à ces langues. En revanche, on a déjà remarqué que Guillaume, dès *Le problème de l’article*, met en œuvre un sentiment linguistique très fin du français et ce sentiment linguistique semble indispensable à l’élaboration des analyses linguistiques qu’il propose[[18]](#footnote-18). Certes – et on y reviendra – Guillaume cherche à décrire les structures de la langue, non pas du discours, mais cela suppose une sensibilité aux nuances sémantiques en discours :

Une connaissance vraie des choses suppose que l'on sait rapporter les valeurs d'emploi, si diverses soient-elles, à une valeur de définition en système constante, qui les autorise toutes. Car on ne peut vraiment comprendre, dans leurs nuances et leur diversité, les effets de sens que produit une forme dans le discours, si, sous ces effets de sens, on ne discerne pas clairement la forme de langue qui en est la source constante, et la permission totale.

L'étude des effets de sens produits exige un vif sentiment linguistique des visées changeantes du discours et des nuances résultant de cette mobilité de visée. Il s'agit, dans tous les cas, de se rendre un compte exact de ce que la forme signifie dans l'emploi ; et il convient pour cela de savoir opposer finement un emploi à l'ensemble des autres, afin d'en montrer la singularité. Cette singularité apparaît lorsqu'on confronte un emploi avec des emplois très voisins (*Leçon* du 15 janvier 1948 ; Guillaume 1997 [1946-1947 et 1947-1948] : 216).

Deux idées peuvent ainsi être retenues à ce stade : d’une part, il semble que Guillaume présuppose bien l’existence d’une qualité du sentiment linguistique (qui pourra donc être plus ou moins vif, plus ou moins juste, etc.) ; d’autre part, le linguiste est supposé avoir développé un sentiment linguistique d’une acuité plus grande que celle dont peut faire preuve le locuteur non linguiste.

Pour aller jusqu’au bout de cette ligne d’argumentation, il reste à établir si, pour Guillaume, le sentiment linguistique peut être complètement erroné. Un cas au moins laisse entendre que cette éventualité n’est pas exclue :

Je crois reconnaître en français ces pronoms spatiaux – existentiels – dans les pronoms – *je, tu, il/ils* – unipersonnels et inaptes – absolument inaptes – à un séjour dans le plan du nom : ils ne sauraient habiter que le plan du verbe. Impossible de les traiter comme on traite le nom, de les prendre sous préposition, ou de les mettre nominalement en relief au moyen de l'expression c'est. On ne dira pas : *\*C'est il qui l'a fait*, mais : *C'est lui qui l'a fait*. Si, quand j'ai frappé à une porte, on demande : *Qui est-ce ?* Je réponds : *Moi* ou : *C'est moi*, non pas : *\*Je* ou : *\*C'est je*, comme j'ai entendu une petite fille étrangère le faire : *Qui est-ce ?* – *\*C'est je*. Le sentiment lui faisait défaut de ce que sont vraiment les pronoms *je, tu, il*, représentatifs non pas de l'être, mais, adimensionnellement, de l'existence. Répondre à la question *Qui est-ce ?* : *C'est je*, c'est déclarer, non pas que son être est là, devant la porte, mais son existence, adimensionnelle. Cela manque de sens, et c'est pour cette raison que cela ne se dit pas (Guillaume 1997 [1951-1952] : 195).

La divergence par rapport à Saussure sur cet aspect qualitatif du sentiment linguistique semble donc majeure. On connaît bien ce passage du *Cours*:

Il s’en faut que toutes les innovations analogiques aient cette bonne fortune. À tout instant on rencontre des combinaisons sans lendemain que la langue n’adoptera probablement pas. Le langage des enfants en regorge, parce qu’ils connaissent mal l’usage et n’y sont pas encore asservis ; ils disent *viendre* pour venir, *mouru* pour mort, etc. Mais le parler des adultes en offre aussi. Ainsi beaucoup de gens remplacent *trayait* par *traisait* (qui se lit d’ailleurs dans Rousseau). Toutes ces innovations sont en soi parfaitement régulières ; elles s’expliquent de la même façon que celles que la langue a acceptées ; ainsi *viendre* repose sur la proportion ;

*éteindrai* : *éteindre* = *viendrai* : x.

x = *viendre*,

et *traisait* a été fait sur le modèle de *plaire* : *plaisait*, etc. (Saussure1967 [1916] : 231)

Si le sentiment linguistique du sujet parlant est assimilé (au moins sous son aspect productif), aux innovations produites par analogie, qui sont régulières, on ne saurait évidemment concevoir un sentiment linguistique fautif. Mais cette différence de traitement du sentiment linguistique, entre Guillaume et Saussure, est moins symétrique qu’elle semble de prime abord. Il convient en effet de distinguer trois situations :

* La production d’une forme impossible à intégrer au système de la langue : c’est l’exemple de Guillaume \**C’est je.*
* La production d’une forme qui s’intègre au réseau analogique de la langue mais qui est rejetée par la norme à un moment donné : c’est l’exemple de Saussure, \**viendre.*
* Enfin, ces deux cas doivent être distingués de formes impossibles à intégrer au système de la langue mais en outre imaginaires, non attestées, qui ne sont pas des possibles de la langue. Par exemple, il est prévisible qu’une postposition du déterminant par rapport au nom (\**Facteur le distribue le courrier*) ne sera jamais attestée, ni chez un enfant francophone natif, ni chez une personne qui apprend le français. Ce cas de figure ne semble thématisé ni par Guillaume, ni par Saussure.

L’enjeu n’est donc pas tant d’opposer les linguistes qui admettent le sentiment linguistique erroné à ceux qui ne l’admettent pas[[19]](#footnote-19) mais plutôt de distinguer les linguistes pour lesquels cette question compte (comme Guillaume) et ceux pour qui elle ne compte pas (Saussure). Au fond, comme on l’a déjà noté, deux solutions sont envisageables : ou bien utiliser le concept de sentiment linguistique comme un concept épistémologique visant à rendre compte de la nature du plan synchronique et de la possibilité du changement diachronique, ou bien l’utiliser comme un concept opératoire de la description linguistique, qui permet l’articulation de la langue au discours. La première solution est saussurienne, la seconde est guillaumienne. Mais, dans le deuxième cas, toutes les productions linguistiques des sujets parlants ne se valent pas : celles qui ne peuvent s’intégrer au système d’analogies qu’est la langue et donc proviennent d’un sentiment linguistique déficient, ne peuvent être prises comme indices discursifs pour la reconstruction du système de la langue.

Le geste néogrammairien d’effacement de l’axiologie négative liée à l’analogie, que Saussure reprend à son compte, n’aura donc pas été définitif. Cette axiologie réapparaît dès que le sentiment linguistique quitte l’univers éthéré des principes épistémologiques pour devenir un paramètre que l’analyse linguistique puisse prendre en compte. Certes, il ne s’agit plus de condamner en bloc l’analogie comme un processus de dégénérescence des langues, mais de distinguer, au sein des analogies – dont la perception ou la mobilisation constituent le sentiment linguistique –, les bonnes analogies, compatibles avec la systématique de la langue, des mauvaises analogies, qui ne le sont pas, parce qu’elles ont des sources non pertinentes[[20]](#footnote-20). En d’autres termes, si tout sentiment linguistique est conditionné par l’analogie, tous les sentiments linguistiques ne se valent pas. Pourquoi ? Tout simplement parce que les analogies sont des processus qui s’effectuent à partir de domaines sources, et que tous les locuteurs ne disposent pas du même « stock » de sources disponibles. On comprend ainsi que certains linguistes, quand ils travaillent les nuances sémantiques fines des langues, ou certains écrivains par exemple, disposent à cet égard d’un sentiment linguistique plus aiguisé, parce qu’il est fondé sur la mémorisation d’un grand nombre de formes différentes, et de contrastes sémantiques subtils préalablement identifiés. Il reste cependant, bien sûr, et c’est tout le charme du sentiment linguistique, que des désaccords en cette matière s’observent, même entre locuteurs experts d’une langue.

Une difficulté majeure apparaît alors : si le sentiment linguistique est la « vérité » de la langue, ou tout au moins un appui dont le linguiste ne saurait se priver, ce « sentiment » semble inévitablement soumis à des variations plus ou moins subjectives. Dans ces conditions, comment la linguistique pourrait-elle posséder le statut d’une science ? La réponse proposée par Guillaume consiste à situer le plan de la rationalité appréhendable de la langue, qui seule fait objet de science, à distance du lieu d’existence du sentiment linguistique, le discours.

**3. Sentiment linguistique et sentiment de la langue.**

À partir de l’année 1948, dans plusieurs *Leçons*,Guillaume revient sur la question du sentiment linguistique à l’occasion de réflexions sur la relation entre langue et discours. Il insiste très vigoureusement sur l’idée que ce ne sont pas les faits de discours, c’est-à-dire les manifestations du sentiment linguistique, qui permettent d’accéder à la réalité des faits de langue. Jusqu’en 1947, on trouve encore des remarques indiquant que Guillaume considère le sentiment linguistique simplement comme un mode d’accès aux structures et processus qui constituent la langue. Par exemple, le fait que les sujets parlants perçoivent une variation de sens de l’adjectif épithète selon sa position par rapport au nom, fait de discours, est l’indice d’un processus situé au plan de la langue, donc dans le système cognitif des sujets parlants :

Le groupe des adjectifs sujets par eux-mêmes à devenir des dépréciatifs offre l'occasion de relever toute sorte de nuances fines, dont les Français ont un sentiment naturel. Ce sentiment naturel n'est pas, comme on pourrait le supposer bien à tort, la conséquence de l'habitude prise de donner tel sens à l'adjectif quand il précède et tel autre quand il suit ; ce sentiment naturel a sa cause en ceci que les Français possèdent en eux et font fonctionner le mécanisme, que nous avons décrit, selon lequel l'adjectif peut être incident au substantif-procès, pré-résultatif, ou, le substantif-résultat dépassé, au nouvel espace de qualification post-résultatif ouvert par ce dépassement.

C'est de ce fonctionnement au dedans d'eux-mêmes d'un mécanisme dont la langue, qui habite en eux, leur apporte le libre exercice, qu'ils tiennent d'être sensibles aux changements résultant de ce que l'adjectif change de champ d'incidence, passe d'une incidence pré-résultative à une incidence post-résultative (*Leçon* du 18 avril 1947, Guillaume, 1989 [1946-1947]).

C'est une chose de dire : *un homme grand*, et autre chose de dire :*un grand homme*. Le contraste n'est pas moins frappant entre *un homme brave* et *un brave homme* ; entre *une femme sale*et *une sale femme* ; entre *une sale histoire* et *une histoire sale* ; entre *une femme vraie* et *une vraie femme*.

Le fait que le sujet parlant et le sujet écoutant ont un sentiment clair et immédiat de la différence de sens prouve, avant tout examen de la question, que l'on se trouve en présence d'un fait psychique de caractère mécanique : d'un fait de psychomécanisme (*Leçon* du 28 février 1947, Guillaume, 1989 [1946-1947].

Mais, à partir de janvier 1948, le propos de Guillaume prend une inflexion très différente. Désormais, Guillaume insiste sur le caractère inaccessible des faits de langue par le sujet parlant :

Il me reste à rappeler, dans la vue d'éviter tout faux pas dans le jugement à porter sur la nature du langage, que de cette systématisation intérieure de la langue, le sujet parlant ni le sujet écoutant ne peuvent avoir aucun sentiment clair, directement saisissable. Elle est, cette systématisation, chez le locuteur, quelque chose de secret, à quoi, dans le moment de la parole, il n'accède pas. Dans le moment en effet où l'on parle, qui est un moment étroit, il ne s'agit nullement de construire la langue, mais seulement de tirer un parti utile de sa construction préalablement accomplie en nous. Les opérations de pensée constructives du discours ne sont que des opérations secondes succédant à des opérations premières, révolues, perdues de vue, historiquement dépassées, du reste, qui sont celles de la construction de la langue.

[…] On conçoit dès lors que le sujet parlant, engagé dans un acte de discours, n'ait de sentiment que relativement au contenu opératif de la visée d'effet. Du contenu opératif de la visée de puissance, il ne peut avoir aucun sentiment concret. (*Leçon* du 13 février 1948 ; Guillaume 1987 [1947-1948])

Après avoir acquis une connaissance de la théorie de la forme, nous avons à acquérir une connaissance – et c'est, je le répète, autre chose – de la théorie des emplois, qui sont, pour le sujet parlant, la seule saisissable par sensibilité. Le locuteur perçoit, sent, ce que motive chez lui l'emploi de la forme. Il ne perçoit pas, il ne sent pas, ce qui a produit en lui la définition de la forme, tenue dans la langue, par possession de langue, à disposition (*Leçon* du 26 février 1948 ; Guillaume 1997 [1946-1947 et 1947-1948]).

Or, cette inaccessibilité de la langue au sujet parlant vaut aussi bien pour le sujet parlant linguiste, même si ce dernier, comme on l’a vu, est parfois doté d’un sentiment linguistique de bonne qualité. Par conséquent, la description de cette « systématisation intérieure de la langue » – expression qui suggère bien que le système de langue est, pour Guillaume, une dynamique cognitive – ne saurait se fonder sur une observation, aussi minutieuse soit-elle, de la surface des faits de discours. La suite de la *Leçon* du 13 février 1948, citée plus haut, l’indique explicitement, en opposant le « contenu opératif de la visée d’effet », fourni par le discours, au « contenu opératif de la visée de puissance », délivré par la langue :

On conçoit dès lors que le sujet parlant, engagé dans un acte de discours, n'ait de sentiment que relativement au contenu opératif de la visée d'effet. Du contenu opératif de la visée de puissance, il ne peut avoir aucun sentiment concret. C'est dire que la découverte de ce contenu opératif requerra, pour être faite, la mise en œuvre de moyens analytiques et discussifs appropriés, qui ne sont pas ceux, ici insuffisamment pénétrants, de la simple observation directe, fût-elle comparative (*Leçon* du 13 février 1948 ; Guillaume 1987 [1947-1948]).

Mais si l’observation directe des faits de discours, donc la prise en compte du sentiment linguistique, ne permet pas d’accéder aux structures de la langue, elle constitue cependant un champ de validation indispensable – auquel Guillaume attribue d’une manière un peu dilettante une « valeur intéressante » – pour les modèles de la langue que le linguiste élabore :

Ce résultat de discours, parce qu'il est un fait de discours et non plus seulement un fait de langue, est sensible au sujet parlant, et le sentiment qu'il en a l'invite et l'incite à expliquer la différente formation des deux types d'expressions, *faire fête* et *faire la fête*, par une analyse plus ou moins réussie de ce que ces expressions produisent en lui à l'effet, c'est-à-dire dans l'emploi. On sait le peu de valeur de toute explication ainsi obtenue, par seule considération du fait de discours, et sans remontée aucune au fait de langue. Mais, pour manquer de justesse véritable, les explications de ce genre n'en ont pas moins une valeur intéressante de témoignage relativement à des faits de langue reconstitués. Si la reconstitution est exacte, le sentiment éprouvé par le sujet parlant s'en trouvera justifié et expliqué en sa source profonde. Si la reconstitution est inexacte, on relèvera, entre le fait de langue décrit et les effets de discours s'y rapportant, une discordance, un désaccord, montrant que l'on n'a pu saisir dans sa réalité profonde – sa réalité de langue – le phénomène linguistique en cause (*Leçon* du 30 janvier 1948 ; Guillaume 1987 [1947-1948]).

Ce point est essentiel dans la linguistique guillaumienne car il implique une thèse sur la nature du fait linguistique[[21]](#footnote-21). Guillaume dénonce ce qu’Althusser aurait peut-être nommé une « philosophie spontanée » des linguistes, qui consiste en une forme de « positivisme » que l’on pourrait formuler ainsi : la linguistique a pour but d’effectuer des généralisations à partir de l’observation des occurrences linguistiques perceptibles. Et si Guillaume s’oppose à cette orientation épistémologique, c’est parce qu’elle implique que le sujet construit sa langue à partir de son environnement linguistique, en se fixant sur les occurrences auxquelles il est le plus souvent exposé, processus qu’il nomme « cristallisation d’expérience » :

Si donc le linguiste décide de limiter son étude à ce dont il peut avoir, comme sujet parlant, le sentiment direct, il s'oblige par là à ne pas sortir de la théorie des emplois, et à tenir pour inexistante la théorie de la forme. C'est là, du reste, la pratique ordinaire. Elle consiste, si l'on va au fond des choses, à borner la science du langage à la seule connaissance des ouvrages d'effet – ressortissant à la visée d'effet – et à ignorer une connaissance indispensable, d'un ordre supérieur et plus profond, qui est celle des ouvrages de puissance – ressortissant à la visée de puissance.

Un postulat implicite, et faux – j'insiste sur le terme – un postulat faux de la linguistique traditionnelle est que la forme est dans l'esprit la résultante de ses emplois : qu'elle est simple cristallisation d'expérience, qu'elle est le produit direct du besoin qu'on a eu des services qu'elle rend, lesquels apparaissent dans le discours changeants, variants (*Leçon* du 26 février 1948, Guillaume 1997 [1946-1947 et 1947-1948]).

Or toute l’originalité de Guillaume consiste précisément à dégager des structures régulatrices – c’est ce qu’il nomme *la langue* – qui conditionnent les effets discursifs sans pour autant en être le produit. Si ces structures ne sont pas accessibles à partir du sentiment linguistique, elles doivent, pour Guillaume, être reconstruites selon un processus rationnel, conceptuel, non linguistique. Le point de départ de l’analyse linguistique n’est donc pas le discours mais un ensemble articulé de principes, que Guillaume nomme des « inévitables (de la pensée commune) » ou des « exigences absolues » :

Une théorie, toute théorie va à la rencontre des faits. Et la rencontre des faits est le moment critique d'une théorie. Encore ne peut-il suffire qu'une théorie concorde avec les faits pour qu'elle soit déclarée juste. Car une théorie peut être construite à partir des faits pour les expliquer. Et pour expliquer les mêmes faits, il arrive qu'on construise à cette fin des théories différentes dont la différence va parfois jusqu'à l'incompossibilité, l'une excluant l'autre. Construire une théorie à partir des faits, pour expliquer les faits c'est mettre le fait, l'exemple, en position d'une part de protagoniste et d'autre part en position d'antagoniste. Ainsi sont construites les théories fondées sur ce qu'on appelle des hypothèses de travail.

[…] Les théories de cette espèce ne valent pas grand-chose en linguistique. On en peut construire un trop grand nombre pour les mêmes faits.

Je me suis toujours abstenu d'édifier des théories de cette espèce. La théorie, superlatif du comprendre, doit pour m'agréer satisfaire aux conditions formelles suivantes : aller à la rencontre des faits en position antagoniste, certes, mais prendre son départ non pas au fait mais à une exigence absolue, inévitable, et cheminer d'exigences absolues en exigences absolues jusqu'à la rencontre des faits. Le protagoniste de la théorie est alors une certaine exigence absolue, prise en considération au départ, et l'antagoniste est le fait, rencontré lorsque la théorie, comme dit l'Apôtre, « a couru sa course ».

[…] La validité d'une théorie en ce cas a deux racines : son attache de départ à l'inévitable - c'est déjà beaucoup, étant peu - puis la rencontre des faits Autrement dit, la double épreuve d'un juste départ et d'une arrivée corroborant la justesse du départ (Guillaume, 1982 [1956-1957] : 87),

Une théorie complète du langage doit donc, pour Guillaume, partir d’« inévitables », qui ne sont pas directement observables dans les faits de discours (ce sont des observables de langue, pas de discours). Ces inévitables se présentent comme des figurations graphiques de processus temporels : ce sont les « schèmes sublinguistiques » du système verbo-temporel, de l’article, qui apparaissent sous la forme bien connue du « tenseur binaire », et qui se justifient par une sorte de plausibilité à la fois rationnelle et psychologique. La logique interne de ces schèmes est l’objet de la « mécanique intuitionnelle » :

Les opérations de mécanique intuitionnelle qui, universellement, font la structure et, sous la structure, l’architecture du langage ressortissent à l’inévitable – l’inévitable en pensée pour les humains d’un lieu du monde et d’un état d’anthropogénie, - autrement dit de lucidité acquise. (Lettre de Guillaume à Pottier du 29 octobre 1958, Malengreau (1995 : 229)

Mais comment Guillaume découvre-t-il ces « exigences absolues » si elles ne peuvent pas être immédiatement déduites de l’observation directe ? Comment sait-il ce qu’il sait pour paraphraser une formule de Stanley Cavell ? La réponse est la suivante :

Mille ans que j'aurais passés à comparer historiquement des écrits, des textes, ne m'auraient pas conduit à construire en moi ce rêve du plus et du moins, et des formes de mouvement faisant cortège à ce contraste élémentaire dans un esprit lucide en lui-même, possesseur d'un certain potentiel de lucidité. Ils auraient pu même, ces mille ans supposés d'étude des faits visibles, me l'interdire, ce rêve, le bannir de mon esprit en obligeant celui-ci à demeurer, en son cheminement, dans les sentiers de l'observation directe, ceux de ce qui se voit indépendamment de l'éclairage sui generis du rêve constructif (*Leçon* du 12 mars 1959. Guillaume, 1995 [1958-1959 et 1959-1960] : 168).

Ce « rêve du plus et du moins » désigne sans ambiguïté l’imagination déployée par Guillaume pour construire le tenseur binaire, « contraste élémentaire » d’un mouvement de particularisation et d’un mouvement de généralisation, que l’on retrouve dans la plupart des systèmes de la langue. C’est donc l’imagination scientifique qui donne accès aux êtres de langue – ce qui, on le notera au passage, préserve la linguistique de tout réductionnisme techniciste. Par conséquent, si le « sentiment linguistique » est le nom donné à la relation entre le sujet parlant et les faits de discours, le « sentiment de la langue » désignerait, pour Guillaume, cette intuition de la « mécanique intuitionnelle », une intuition liée à une imagination scientifique et nourrie par les connaissances métalinguistiques du linguiste, qui constituent les sources des processus analogiques dont le « sentiment de la langue » provient.

Cette investigation dans le corpus guillaumien nous conduit donc aux conclusions suivantes :

1. Le sentiment linguistique chez Guillaume, bien qu’il ne soit pas thématisé comme tel, possède non seulement, comme chez Saussure, le statut d’une notion épistémologique mais également celui d’une notion opératoire dans la description linguistique. Le linguiste prend en considération le sentiment linguistique des sujets parlants, à partir de son propre sentiment linguistique qu’il postule généralisable. La prise en compte du sentiment linguistique du sujet individuel peut être considérée comme une conséquence de l’adoption, chez Guillaume, d’une perspective « mentaliste » c’est-à-dire cognitive.
2. Puisque le sentiment linguistique sert de base à l’analyse des faits de discours, qui sont eux-mêmes dérivés des structures en langue, le linguiste doit exclure de son analyse les sentiments linguistiques déviants, au sens où ceux-ci ne sont pas dérivables de la « systématisation intérieure » qu’est la langue, et que l’on trouve par exemple chez l’enfant, ou chez celui qui maîtrise mal la langue considérée. Il convient donc de distinguer non pas les formes déviantes des formes correctes et attestées, mais les formes possibles en système et exclues par la norme (*\*prendu* pour *prendre*) des impossibles du système (*\*C’est je* pour *C’est moi*). Seul ce deuxième type de formes relève d’un sentiment linguistique déviant.
3. Le linguiste qui, comme Guillaume, se donne pour tâche de reconstruire les structures de la langue ne peut s’appuyer sur le sentiment linguistique (ni le sien, ni celui des locuteurs non linguistes) pour cette reconstruction, car le sentiment linguistique n’est qu’un sentiment du discours, au sens où il est conditionné par les faits de discours (telle nuance en discours me procure tel sentiment linguistique). Les structures de la langue sont donc reconstruites par le linguiste non pas à partir de l’observation mais à partir d’un certain nombre de principes rationnels ayant une crédibilité cognitive. Il lui revient ensuite de vérifier si cette systématisation qu’il a élaborée est compatible avec les faits de discours observables. Cette systématisation résulte d’une « mécanique intuitionnelle », qui constitue le « sentiment de la langue » que développe le linguiste à partir de l’ensemble des catégories métalinguistiques qu’il est accoutumé à employer dans ses pratiques théoriques. C’est ainsi que peuvent être distingués le « sentiment linguistique », du linguiste ou du locuteur non linguiste et le « sentiment de la langue », que seul le linguiste serait apte à éprouver, dans le contexte de son activité théorique de linguiste.

Ces conclusions ouvrent diverses perspectives qu’il conviendrait sans doute d’explorer. Comment recueillir le sentiment linguistique du locuteur réel pour éviter la simple généralisation du sentiment linguistique du linguiste ? Comment peut-on mesurer la qualité du sentiment linguistique ? Comment distinguer entre les possibles et les impossibles du système ? Comment garantir que le « sentiment de la langue » du linguiste est juste ? Sur ce dernier point, il convient bien entendu de ne pas se laisser intimider par les formulations parfois très péremptoires de Guillaume. Ses « inévitables », ses « exigences absolues » demeurent négociables, à l’intérieur même du système qu’il a élaboré. C’est ainsi par exemple qu’Olivier Soutet (2005) élabore, en se concentrant sur la thèse continuiste de Guillaume impliquée par le concept de temps opératif, un modèle de chronogénèse très différent de celui que Guillaume lui-même a produit. Comme on l’a déjà noté, le sentiment, qu’il soit sentiment « linguistique » ou sentiment « de la langue », demeure par essence instable et incertain parce qu’il n’est pas une connaissance. Ce qui n’implique pas, bien sûr, qu’il soit impossible d’en faire l’*objet* d’une connaissance – à laquelle on aura ici tenté de contribuer.

**Bibliographie**

Bajrić Samir, 2005, « Questions d'intuition », *Langue française*, n°147, p. 7-18.

Boone, Annie et Joly, André (2004), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L’Harmattan.

Chidichimo Alessandro, 2009, « Saussure e o Sentimento. A forma do Sentimento lingüistico », RUA, online, Laberurb, Universidad de Campinas.

Courbon, Bruno, 2012, « Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XXe siècle », *Diachroniques* n°2 : « Sentiment de la langue et diachronie », Paris, PUPS, p. 27-58.

Damourette, Jacques et Pichon, Édouard, 1930-1950 [1968], *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, Artrey.

Dedet, André, 1995, « La référence à Saussure chez G. Guillaume », *Linx*, 7, p. 461-467.

Douay, Catherine et Roulland, Daniel (1990) *Les mots de Gustave Guillaume - Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, P.U. Rennes.

Guillaume, Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / A.-G. Nizet.

Guillaume, Gustave, 1964 [1944], « Particularisation et généralisation dans le système des articles français », *Le Français moderne*, 12. [Reproduit dans *Langage et science du langage*, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / A.-G. Nizet, p. 143-156.

Guillaume, Gustave, 1964 [1945], « Logique constructive interne du système des articles français », *Le Français moderne*, 13, 3-4. [Reproduit dans *Langage et science du langage*, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / A.-G. Nizet, p. 167-183.

Guillaume, Gustave, 1964 [1955], *« Époques et niveaux temporels dans le système de la conjugaison française »,* in *Langage et science du langage*, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / A.-G. Nizet, p. 250-271.

Guillaume, Gustave, 1971 [1948-1949], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1948-1949*, série A, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / Klincksieck.

Guillaume, Gustave, 1982 [1956-1957], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1956-1957*, Québec / Lille, Presses de l’Université Laval / Presses Universitaires de Lille.

Guillaume, Gustave, 1989 [1946-1947], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947, série C*, Québec / Lille, Presses de l’Université Laval / Presses Universitaires de Lille.

Guillaume, Gustave, 1990 [1943-1944], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944*, série A, Québec / Lille, Presses de l’Université Laval / Presses Universitaires de Lille.

Guillaume, Gustave, 1992 [1938-1939], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* *1938-1939*, Québec / Lille, Presses de l’Université Laval / Presses Universitaires de Lille.

Guillaume, Gustave, 1995 [1958-1959 et 1959-1960], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1958-1959 et 1959-1960*, série A, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / Klincksieck.

Guillaume, Gustave, 1997 [1951-1952], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1951-1952*, série A, « Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications » (IV), Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / Klincksieck.

Guillaume, Gustave, 1997 [1946-1947 et 1947-1948], *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947 et 1947-1948*, série A, Québec / Paris, Presses de l’Université Laval / Klincksieck.

Guillaume, Gustave, 2012 [1919], *Le problème de l’article et sa solution dans la langue française*, Paris, Lambert-Lucas.

Guillaume, Gustave, 2017, *Essais et mémoires de Gustave Guillaume. Essai de mécanique intuitionnelle, t. I: Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, Québec, PU Laval.

Guillaume, Gustave, 2018, *Essais et mémoires de Gustave Guillaume. Essai de mécanique intuitionnelle II. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, Québec, PU Laval.

Havet, Louis, 1919, « Gustave Guillaume. Le problème de l'article et sa solution dans la langue française », *Journal des savants*, 17ᵉ année, Mai-juin 1919, p. 158-159.

Lecolle, Michelle, 2017, *Sémantique nominale et dynamique du discours : un parcours de recherche*, HDR, Université de Lorraine (Metz).

Malengreau, Marjolaine, 1995, *La correspondance scientifique de Gustave Guillaume*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Moignet, Gérard, 1959, « Encore le fait linguistique », *Le français moderne*, XXVII, 1, p. 94-101.

Monneret, Philippe, 2017, « Dénomination et analogie », Gérard Petit, Patrick Haillet, Xavier-Laurent Salvador, *La dénomination : lexique et discours*, Paris : Honoré Champion, p. 95-114.

Monneret, Philippe & Albano, Mariangela, 2017, « De la composition comme dispositif analogique », *Verbis, Lingue Letterature Culture*, anno VII, n. 2, p. 27-46.

Monneret, Philippe, 2018, « Fonction argumentative et fonction figurative de l’analogie : quelle relation entre l’argument par analogie et l’argument par métaphore ? », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Mons, 2018 [https://doi.org/10.1051/shsconf/ 20184601015]

Nyckees, Vincent, 2008, « Une linguistique sans langue ? Contribution à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun », *Langages*, Paris, A. Colin ,170(2), p. 13-27.

Puech, Christian, 2005, « L'émergence de la notion de « discours » en France et les destins du saussurisme », *Langages*, Paris, A. Colin, 159(3), p. 93-110.

Samain, Didier, 2014, « Portrait du linguiste en jeune grammairien », *Recherches sémiotiques*, 34(1-2-3), 137–156.

Saussure, Ferdinand de, 1967 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot [texte édité par Charles Bally et Albert Sechehaye, 1916].

Saussure, Ferdinand de, 1968, *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, Wiesbaden : Otto Harrassowitz.

Saussure, Ferdinand de, *Écrits de linguistique générale*, 2002, Paris, Gallimard [textes établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler avec la collaboration d’Antoinette Weil].

Siouffi, Gilles, 2012, « Introduction », *Diachroniques* n°2 : « Sentiment de la langue et diachronie », Paris, PUPS, p. 7– 26.

Soutet, Olivier, 2005, « Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? », *Langue française*, n°147, p. 19-39.

Stéfanini, Jean, 1959, « Le Système et les faits en linguistique », *Le français moderne*, XXVII, 1, p. 26-44.

Valin, Roch, 1959, « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? », *Le français moderne*, XXVII, 1, p. 85-93.

Valin, Roch, 1975, “Préface” de G. Guillaume, 2012 [1975], *Le problème de l’article et sa solution dans la langue française*, Paris, Lambert-Lucas.

Wilbur, Terence H., 1977, *Introduction to the Lautgesetz-Controversy: A Documentation (1885-1886)*, Amsterdam, Benjamins.

Wunderli, Peter, 1974, “Zur Saussure-Rezeption Bei Gustave Guillaume und in seiner Nachfolge”, *Historiographia Linguistica*, Volume 1, Issue 1, p. 27-66.

Wunderli, Peter, 1981, “Guillaume und Saussure - das Zeichen und die langue/parole-Dichotomie', *Saussure-Studien. Exegetische und wissenschafsgeschichtliche Untersuchungen zum Werk von F. de Saussure*, Narr, Tubingen, p. 241-250.

1. « L'idée que la langue constitue un système dont le sujet parlant et le sujet écoutant ont la possession commune n'est pas parmi les linguistes très ancienne. On la rencontre énoncée avec beaucoup de force, dès les premières éditions, dans l'Introduction à l'étude de la grammaire comparative de Meillet qui, à la page 463 de l'édition de 1915, dans l'appendice consacré à un aperçu du développement de la grammaire comparée, s'exprime en ces termes : « ... Dès lors (après la publication du Mémoire sur les voyelles), il n'était pas permis d'ignorer jamais et à propos d'aucune question, que chaque langue forme un système où tout se tient, et a un plan d'une merveilleuse rigueur » ; mais c'est dans le Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure que la même idée devient l'un des piliers d'une doctrine, généralement admise depuis, qui n'a jamais cessé cependant de faire l'objet d'un examen critique approfondi […]. » (Guillaume 1964 [1944] : 144). [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette divergence, qui est parfois comprise - en particulier par les saussuriens - comme une mauvaise compréhension de Saussure par Guillaume, est documentée notamment dans Wunderli (1974, 1981). Bien entendu, l’objectif de Guillaume n’est pas la fidélité à Saussure, mais bien plutôt la recherche d’une caution scientifique pour ses propres travaux. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le sentiment linguistique est un sentiment parce que l’accès aux réalités linguistiques qu’il désigne est un accès (à la conscience) « empêché ». S’il ne l’était pas, le sentiment linguistique ne serait plus un sentiment mais une connaissance linguistique. [↑](#footnote-ref-3)
4. Hormis d’intéressants aperçus chez Siouffi (2012), Courbon (2012) et Bajric (2005). [↑](#footnote-ref-4)
5. L’adresse de cette base de données est la suivante : <http://nlip.pcu.ac.kr/gustave>. Elle est hébergée par une université coréenne et son accès n’est pas toujours garanti. Le projet de création d’une nouvelle base de données plus complète et plus fiable est en cours. [↑](#footnote-ref-5)
6. Guillaume (2017, 2018) et la correspondance scientifique de Guillaume éditée par Malengreau (1995). [↑](#footnote-ref-6)
7. Par exemple : « Le souhait, le désir en effet sont des sentiments qui, dans le développement vecteur de l'idée regardante, prennent place avant que ne soit atteint le seuil de variation modale inscrit entre possible et probable » (Leçon du 31 mars 1949) ou encore : « Il semble que, tout en reconnaissant, plus par sentiment que par raisonnement, la justesse des vues saussuriennes en ce qui concerne le caractère systématique de la langue, on ne se soit pas bien rendu compte de ce qui, pratiquement, confère à la langue son caractère de système – lui impose ce caractère » (*Leçon* du 24 novembre 1949). [↑](#footnote-ref-7)
8. La comparaison est évidemment biaisée par le fait que le corpus guillaumien pris en compte est beaucoup plus important quantitativement que le corpus saussurien disponible, manuscrits compris. Il est par conséquent impossible d’affirmer, sur la base de ce relevé, que la notion de sentiment linguistique est plus importante chez Guillaume que chez Saussure. Il demeure que la richesse de ce corpus guillaumien à l’égard de la notion de sentiment linguistique permet d’observer une grande diversité d’emplois de cette notion. [↑](#footnote-ref-8)
9. C’est pourquoi il n’existe pas d’entrée « sentiment (linguistique) » dans le *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* de Boone et Joly (2004) ni dans le *Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage* de Douay et Roulland (1990). [↑](#footnote-ref-9)
10. On remarquera au passage que Guillaume utilise la distinction historique / systématique au détriment de la distinction diachronie / synchronie : un signe du fait que la référence à Saussure chez Guillaume ne va pas sans un effacement apparemment paradoxal des concepts (ou des mots) saussuriens. Guillaume veut bien être saussurien, mais sans Saussure. Voir sur ce point Dedet (1995). [↑](#footnote-ref-10)
11. On aurait aussi bien pu choisir le cas du système verbo-temporel, où de nombreuses occurrences du même genre peuvent être relevées. [↑](#footnote-ref-11)
12. Dans sa préface au *Problème de l’article*, Louis Havet écrivait : « Les linguistes sont ordinairement historiens ; M. Guillaume est un linguiste psychologue » (Havet 1919 : 158). [↑](#footnote-ref-12)
13. Comme le fait par exemple Lecolle ( 2017 : 67) : « j’emploie le terme délibérément englobant de « sentiment linguistique », qui renvoie à une étendue allant d’un rapport d’ordre perceptif à la langue et au langage sous ses différentes formes d’un côté, à une explicitation rationnelle, relevant du savoir métalinguistique de l’autre […]. Cette étendue théorique et empirique – au sens où la perception, l’émotion et la rationalité ne s’opposent pas, mais se combinent en proportions variables dans la pratique épilinguistique et métalinguistique – permet d’une certaine manière de proposer un rapprochement entre le poétique et le métalinguistique ». [↑](#footnote-ref-13)
14. Qui utilise l’expression « falsche Analogie » pour signifier que les formes créées par analogie sont incorrectes. [↑](#footnote-ref-14)
15. « The neat separation of body-mechanical and mind-psychological was accepted as a transparent and obvious fact. There occurred the all-too easy identification of sound law with body and analogy with mind […] the sound law was conceived of as a purely physiological mechanism operating independently of analogy that was conceived of as mental-psychological. In this interplay, analogy functioned as a secondary, interfering factor. It was a disturbance in a clock-work world » (Wilbur 1977 : 38). [↑](#footnote-ref-15)
16. La nécessité de ce mécanisme de régularisation est liée principalement à l’idée que les formes linguistiques ne sont pas mémorisées individuellement mais selon des réseaux associatifs. C’est cette idée qui provient de la psychologie de Herbart. [↑](#footnote-ref-16)
17. « Une autre particularité du français insuffisamment ou mal expliquée est celle qui fait dire régulièrement : *Je savais que vous étiez malade*, au lieu de, ce qui correspond au sens, "Je savais que vous êtes malade". Damourette et Pichon, dans leur grand *Essai de grammaire française*, ont souligné avec justesse que le français accepte avec beaucoup de difficulté, nonobstant le sens, le présent dans une subordonnée dépendant d'un passé. Et ils sont allés même jusqu'à voir dans l'inobservation accidentelle de cet usage par certains auteurs une défaillance du sentiment linguistique français. Pour ma part, c'est sous un autre angle de vue que je m'intéresserai au fait, en vue d'expliquer à quoi les Français doivent de se sentir obligés à employer le passé au lieu du présent dans les phrases du type *Je savais que vous étiez malade*. » (*Leçon* du 6 janvier 1949 ; Guillaume 1971 [1948-1949] : 115). [↑](#footnote-ref-17)
18. Une note de Moignet relue par Guillaume et incluse dans le volume de la correspondance de ce dernier est révélatrice à cet égard : « Il conviendrait aussi que vous déclariez *bien ouvertement* que, sauf de rares exceptions, nous n'avons pas du latin un sentiment assez vif pour apprécier dans toute leur ténuité les variations que comporte l'alternance subordination acritique / subordination critique. / Pour ma part, j'arrive à la nuance par connaissance du mécanisme. Tandis que si j'étais un Latin, c'est la nuance cherchée qui déclencherait le jeu mécanique[...] Louis Havet disait que ses patientes études, et le goût très vif qu'il avait du latin, lui avaient donné un sentiment profond de cette langue. Il le prouvait par des exemples, et ajoutait, avec esprit : "C'est égal, je ne voudrais pas me rencontrer avec Caton" » (Malangreau, 1995 : 88). Le début de cette note est souligné en marge par Guillaume avec la mention « très important ». [↑](#footnote-ref-18)
19. Car Saussure admettrait sans doute la distinction des deux premiers cas. D’ailleurs, Chidichimo (2009) – que je remercie de m’avoir transmis une version française de son article – montre bien que ce type de sentiment linguistique est lié, chez Saussure, à la dimension sociale de la langue. Inversement, Guillaume ne manque pas de souligner la pertinence de certaines productions enfantines : « L'apprentissage par un enfant d'une langue très systématisée est une opération qui, si l'on y prête attention, surprend. Le discours livre à l'enfant ses faits tardifs et l'enfant doit, partant de là, réinventer en lui <la systématique> de la langue, reconstituer persévéramment les actes mentaux dont elle est le résultat [...] Les enfants sont les grands structuralistes. Mais ils ne peuvent nous livrer leur savoir. Ils ont fait des choses qu'ils ne savent pas avoir faites et qui, toutes, ont été excellentes » (*Leçon* du 9 mai 1957 ; Guillaume 1982 [1956-1957] : 221). [↑](#footnote-ref-19)
20. Par exemple, dans le cas de \**C’est je*, la production fautive peut être analysée à partir de la similarité entre *je* et *moi*, similarité fondée tout simplement sur la propriété commune qu’ont ces deux formes de correspondre à la première personne. Mais cette similarité, compte tenu du système français des pronoms, est trop approximative pour être pertinente et permettre une identification des deux formes, c’est-à-dire une analogie. Sur l’analogie comme processus d’identification fondé sur des similarités, voir Monneret (2017, 2018), Monneret et Albano (2017) [↑](#footnote-ref-20)
21. Voir les trois articles de défense de Guillaume à la suite de réactions suscitées par deux articles parus dans *Le français moderne* en 1959 sur la représentation du temps en français : Jean Stéfanini « Le système et les faits en linguistique » (Stéfanini, 1959), Valin « Qu’est-ce qu’un fait linguistique ? » (Valin 1959), Moignet « Encore le fait linguistique » (Moignet, 1959). [↑](#footnote-ref-21)